



REUNION DU 16 JANVIER 2024

PV N. 18

PRESIDENT : M. LIOBET GUILHEM

PRESENTS :

MM. BALESTRAT CHRISTIAN - COUTURAUD CORENTIN - VILLENEUVE MICHEL - PATRICE LAMOTHE

EXCUSES : MME CYNTHIA SCHRECK - MM. - DUFOSET ALEXANDRE - FRACHET OLIVIER

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF.

Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la F.F.F.

La commission rappelle à toutes les équipes que l'utilisation de la FMI est obligatoire pour vos feuilles de matchs ainsi que la mise en place du carton vert attitude +.

Seuls les joueurs avec des licences valides sont autorisés à figurer sur la feuille de match et donc à participer aux rencontres de championnat.

La commission rappelle également que les frais d'arbitrage sont prélevés automatiquement et que vous ne devez donc pas régler les frais d'arbitrage directement à l'arbitre.

La commission rappelle que les changements de date, lieu et heure des rencontres ne se négocient pas de club à club mais se demandent à la commission au minimum 7 jours avant la rencontre merci d'en tenir compte sous peine de voir un veto de la commission.



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION COMPETITIONS JEUNES

Saison 2023/2024

CALENDRIER

20/01	27/01	03/02	10/02	17/02	24/02	02/03	09/03	16/03	23/03	30/03
CH	CH	CH	CH	COUPE ET OU RAT	COUPE ET OU RAT	COUPE ET OU RAT	CH	CH	CH	CH

06/04	13/04	20/04	27/04	04/05	08/05	11/05	18/05	25/05	01 ET 02 /06
CH	COUPE ½ FINALE ET OU RATT	RAT	RAT	CH	RAT	CH	CH	CH	FINALE JEUNES

U17 :

U17 D2 :

POULE A :

Match N°51896.2 Ent FPCN / US Saint Léonard du 13/01/24 non joué :

La Commission ne pouvant pas remettre la rencontre avant le **20/01/24**, date de la dernière journée.

Le match entre les deux équipes sera donc gelé.

COUPE U17 :

Match AS Nexon et SA Le Palais/Vienne prévu le 17/02/24 :

En raison d'un report de match de LFNA pour le club du Palais/Vienne,

La commission reprogramme la rencontre au mercredi **07/02/24 15H** .

Match CA Rilhac Rancon / AS Panazol du 13/01/24 :

Le club du CA Rilhac Rancon sera débité de la somme de 19 € pour Feuille de match non informatisée ou incomplète.



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION COMPETITIONS JEUNES

U15 :

U15 D1 :

Match N°52143 .2 SC Verneuil/Vienne / Fun 87 GJ du 09/03/24 :

Le terrain de Verneuil étant indisponible à cette date le match se jouera le **13/04/24**.

U15 D2 POULE A :

Match N°51995 .2 US Couzeix Chaptelat 2 / Bessines ANF GJ du 17/01/24 :

Les deux clubs n'ont pas la possibilité d'avoir leur effectif à l'heure proposé par le district et ne pouvant pas jouer à un autre horaire en accord avec les deux clubs, le championnat prenant fin le **20/01/24** ; le match entre les deux équipes sera donc gelé.

Prochaine réunion le mardi 23 JANVIER à 18H45

**Le Président
M. LIOBET Guilhem**

**Le secrétaire de séance
M COUTURAUD CORENTIN**

Procès-verbal validé par Christian PARTHONNAUD, Vice-Président.